

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

DIDROPULMINE

2. Composition qualitative et quantitative

Un mL contient :

Substance(s) active(s):

Diprophylline	50,0 mg
Terpine	1,5 mg

Excipient(s) :

Hydroxyméthanesulfinate de sodium	2,0 mg
---	--------

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Solution injectable.

4.1. Espèces cibles

Bovins, ovins et porcins.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les bovins, ovins et porcins :

- Traitement adjuvant des affections bronchopulmonaires.

4.3. Contre-indications

Aucune.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Non connues.

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Respecter les règles d'asepsie requises lors de l'injection du produit.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'auto-injection accidentelle, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Les études sur les animaux de laboratoire n'ont montré aucun effet tératogène.

L'innocuité chez la femelle gestante ou allaitante n'a pas été étudiée.

L'utilisation du médicament chez les femelles en gestation ou allaitantes sera fonction de l'évaluation du rapport bénéfique/risque réalisé par le vétérinaire.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Non connues.

4.9. Posologie et voie d'administration

Injection sous-cutanée, intramusculaire ou intraveineuse lente.

5 à 10 mg de diprophylline et 0,15 à 0,30 mg de terpine par kg de poids vif par jour, soit 10 à 20 mL pour 100 kg de poids vif et par jour pendant 3 à 5 jours.

Bovins adultes : 10 à 20 mL pour chaque injection et par 100 kg du poids vif.

Veaux, porcs et ovins : 20 mL pour chaque injection et par 100 kg du poids vif.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Non connu.

4.11. Temps d'attente

Bovins et ovins :

Viande et abats : 1 jour.

Lait : 24 heures.

Porcins :

Viande et abats : 1 jour.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : médicament à usage systémique pour l'obstruction des voies respiratoires, diprophylline en association.

Code ATC-vet : QR03DA51.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

La diprophylline est une base xanthique dérivée de la théophylline, inhibiteur des phosphodiésterases des nucléotides cycliques, stimulant cardiaque et relaxant des muscles lisses. Elle a une action vasodilatatrice, bronchodilatatrice et diurétique.

Les oxydes terpéniques et produits solubles de l'essence de thérébenthine ont une action décongestionnante et antiseptique, asséchante de la bronchorrhée, fluidifiante puis tarissant des sécrétions contribuant à rétablir une oxygénation sanguine normale.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Pas de données disponibles.

6.1. Liste des excipients

Hydroxyméthanesulfinate de sodium

Dérivés oxydés d'essences terpéniques

Polysorbate 80

Ethanol à 96%

Glucose monohydraté

Eau pour préparations injectables

6.2. Incompatibilités majeures

Non connues.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 29 mois.
Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

6.4. Précautions particulières de conservation

Tenir à l'abri de la chaleur et de la lumière.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon verre
Bouchon chlorobutyle
Capsule aluminium

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

HUVEPHARMA SA
34 RUE JEAN MONNET
ZONE INDUSTRIELLE D'ETRICHE
SEGRE
49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/1191935 1/1992

Boîte de 1 flacon de 100 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

24/07/1992 - 24/07/2012

10. Date de mise à jour du texte

25/03/2019